



# C I E L

## INFOS



**BULLETIN MUNICIPAL**  
**N°25**  
**DÉCEMBRE 2010**

# SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Histoire ancienne : création d'une école enfantine**
- **Quelques réalisations en 2010**
- **Diplôme d'honneur du Combattant à M. Heuvrard**
- **Le Recensement de la population**
- **Urbanisme : réforme du permis de construire**
- **Informations diverses**
  - **Changement à la boulangerie**
  - **Effectifs école**
  - **Paroisse St Jean Baptiste**
  - **Collecte de bouchons**
  - **Remplacement compteurs gaz**
  - **Coupure éclairage public**
  - **Etat-civil 2010**
- **Consignes et informations du Sirtom**
- **Infos Associations**
  - **Don du sang**
  - **Comité Des Fêtes de Ciel**
  - **L'Éveil Ciélois**
  - **Calendrier des fêtes**
- **Infos de la Communauté de Communes**
- **Infos Associations verdunoises**
  - **Le Basket**
  - **Le Football Club**
  - **Le V. R. A. C.**
- **Informations pratiques - Renseignements utiles**
- **Focus sur site de la mairie de Ciel**

## LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Il me serait difficile d'écrire ces quelques lignes sans avoir une pensée émue pour monsieur André, notre professeur des écoles qui nous a quittés prématurément à l'âge de cinquante ans le 11 octobre 2010.

Au nom de tous ses anciens élèves, ses collègues, de tous les Ciélois et Ciéloises, le personnel communal, le Conseil Municipal, je voudrais renouveler mes plus sincères condoléances à madame André son épouse, ses enfants et à toute sa famille.

Cette année 2010 arrive à son terme et je peux dire que nous avons été bien occupés.

Tous les gros investissements programmés ont été réalisés et déjà nous réfléchissons sur les futurs chantiers de 2011. La priorité sera donnée au chauffage des écoles, mais un autre gros dossier est à l'étude, il s'agit de l'agrandissement et de la mise aux normes de la lagune de Merley. L'autre dossier important de l'année 2011 sera la finalité du plan local d'urbanisme. Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, les grandes orientations pour notre commune pour les quinze prochaines années vont être définies et j'invite toute la population à participer à la prochaine réunion publique qui se fera vraisemblablement en janvier 2011.

L'avantage du plan local d'urbanisme est qu'il nous permet d'être maître des orientations que nous voulons donner à notre commune dans l'avenir.

Comme la loi nous l'oblige, nous devons aussi en 2011 réaliser une étude sur l'accessibilité des bâtiments publics de la commune.

Vous constaterez que 2011 sera donc encore une année riche en réflexions et en investissements.

Mais tout ceci avec mon Conseil Municipal, nous l'étudions et le réalisons pour que chaque Ciéloise et Ciélois soit fier d'habiter une commune où il fait bon vivre.

**Bonne santé et très bonne année 2011 à tous.**

Le Maire,  
Daniel RATTE

## HISTOIRE ANCIENNE

**« Extrait de délibération de conseil municipal, session de novembre 1901**

**Ordre du jour : Création d'une école enfantine, proposition de M Vion**

**Sont présents : MM Chalumeau maire, Cointot adjoint, Bonnot-Forêt, Violot michel, Gauthier-Nicot, Vion, Damichel, Millet, Conry, et Bonnot-Violot**

**Excusés : MM Moratin et Pillot**

Après divers sujet évoqués, la question de l'école enfantine est abordée.

M le Maire donne la parole à M. Vion, auteur de la proposition. Au moment où M. Vion va parler, une voix s'écrie : « Y a aussi nos chemins qui sont dans un état épouvantable, et puis y a l'fumier à Mathey qu'est trop sur la rue, on n'peu pas passer. »

Là-dessus s'engage une discussion générale sur les rues de Merley, les aqueducs à nettoyer, etc ..., enfin on vote 3 mètres de pierre à répandre sur le chemin de Haut de Veau ; et d'autre part le garde fera rétrograder le fumier du sieur Mathey.

Pendant ce temps là, M. Vion, à qui il a été impossible de prendre la parole, manifeste son impatience et M. Violot Michel remet sur le tapis la question de l'école en ces termes :

Vous y tenez donc bien à cette école, vous ?

M. Vion : « Certainement, et voici pourquoi : depuis longtemps cette école est réclamée par l'administration préfectorale et académique, et tôt ou tard il faudra bien la créer.

Vous donnez pour motif de votre refus que l'école a toujours répondu aux besoins de la commune et que du temps de M. Grizard il y avait de bons élèves. Mais vous oubliez de dire qu'alors l'école n'était ni gratuite ni obligatoire et ne recevait que les enfants dont les parents pouvaient payer, quant aux enfants pauvres ils couraient les rues. De plus les gens aisés envoyaient dès l'âge de dix ans leurs enfants dans une école libre, congréganiste ou autre. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Tous les enfants riches ou pauvres, fréquentent l'école tout au moins pendant l'hiver, de sorte que l'instituteur se trouve chargé de 75 ou 80 élèves dont une vingtaine ne sait pas lire. Comment voulez-vous qu'il fasse ? En s'occupant des uns il négligera forcément les autres. Tandis que s'il y avait une école enfantine, l'instituteur allégé des petits pourrait s'occuper des plus grands qui recevraient ainsi une bonne instruction primaire.

M. Violot Michel : Vous y tenez donc bien à votre instruction ? Mais songez que quand l'instruction sera répandue partout, tout le monde désertera les campagnes pour aller en ville et alors pour vivre, vous serez obligé de cultiver vos terres et moi les miennes !

M. Damichel : Ah ! cependant nous ne sommes pas ici pour spéculer sur la bêtise des gens.

M. Bonnot-Violot : Et puis, où prendrez vous de l'argent ?

M. Vion : On votera des centimes additionnels, la commune n'en a presque pas, d'autre part nous avons 8442 francs placés sur l'Etat.

M. Bonnot-Violot : On ferait bien mieux de faire un abreuvoir à Merley, car pendant la sécheresse nos pauvres vaches crèvent la soif.

Plusieurs voix : Oui, oui faisons un abreuvoir.

M. Vion : Je ne m'oppose pas à votre abreuvoir de Merley, mais j'en demande aussi un pour Vaulvry, les vaches de Vaulvry ne pouvant aller boire à Merley.

M. Millet : Parfaitement, je suis de cet avis.

M. Vion : On pourrait faire un seul emprunt pour le tout, école et abreuvoir.

M. Violot Michel : Comme vous y allez vous !

M. le Maire met la question aux voix. Résultat : l'école est repoussée, les deux abreuvoirs adoptés

M. le Maire : Nous allons prendre une délibération conforme.

M Bonnot-Forêt : Ce n'est pas la peine.

M. Vion : Comment ! Alors nous n'avons rien fait ?

Discussion générale

M. Vion : Je ne sortirais pas sans qu'une discussion soit prise, voilà trop longtemps qu'on parle sans rien faire.

M. Millet : Oui, oui, je suis de cet avis.

M. Conry : Moi aussi, parfaitement

Enfin la délibération est prise

Espérons qu'à la prochaine session les paroles si sages de M. Vion trouveront plus d'écho au sein du conseil. »

## QUELQUES RÉALISATIONS EN 2010

Busage d'un fossé rue de Merley avec création d'un parking en face de la propriété DESFILLES afin de rendre le carrefour plus accessible aux engins agricoles.



Création d'un chemin piétonnier Rue de Fontaine, reliant la rue de la Bretonnière au Lotissement le Pomeret pour sécuriser les enfants qui se rendent à l'école.



Le mobilier de la salle de conseil a été remplacé par du mobilier moderne et fonctionnel pour les réunions.



Travaux au Restaurant la Marmite.





L'ensemble des fenêtres des bâtiments communaux (écoles et mairie) a été remplacé par des menuiseries aluminium double vitrage et aux normes de sécurité.



Un terrain multisport a été installé Route de Verdun avec la participation de la Communauté de Communes des Trois Rivières, près de la maison des loisirs pour divertir les jeunes.

L'aménagement de l'espace se poursuivra en 2011.



Des ifs ont été plantés le long de l'allée centrale du Cimetière « Le Pomeret ».

Le jardin du souvenir est aménagé conformément aux normes. Les personnes qui le souhaitent peuvent épandre les cendres des défunts et apposer sur la bordure prévue à cet effet une plaque commémorative.



# DIPLÔME D'HONNEUR DU COMBATTANT A M. HEUVRARD



## Discours de Mr Le Maire :

« Mesdames, messieurs,

Nous profitons de cette cérémonie du 14 juillet, jour de fête qui nous rassemble tous pour remettre à monsieur Gilbert Heuvrard le diplôme d'honneur du combattant.

Mais avant tout chers amis je tiens à vous retracer l'acte de courage et de bravoure de cet homme pendant la dernière guerre mondiale de 1939-45 et durant d'autres combats.

Je remercie la jeunesse d'être ici présente à ce monument et je leur demande d'écouter avec attention ce qui va suivre.

Monsieur Heuvrard, vous êtes né le 22 novembre 1926 à Branne dans le Doubs. Vous êtes l'aîné d'une famille de 7 enfants. Vos parents étaient cultivateurs.

Alors que vous n'aviez pas encore dix huit ans vous vous engagez à la libération de la Franche-Comté contre l'Allemagne et le Japon.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, vous veniez d'avoir vos dix huit ans, vous êtes affecté à la Première Armée Française et vous rejoignez le 6<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale. Vous participerez aux combats de Haute Alsace, puis le 20 janvier 1945, vous participez à l'attaque de la poche de Colmar. Durant douze jours des combats violents ont permis de reconquérir pied à pied la région de Mulhouse. Ces combats se sont déroulés par un froid de moins vingt degrés et dans 50 à 60 cm de neige. Puis en février et mars 1945, ce fut la garde du Rhin pour la défense de Strasbourg. Le 7 avril 1945, c'est le franchissement du Rhin à Spire au Nord de Strasbourg, puis la campagne d'Allemagne marquée par l'attaque de Lahr.



A l'issue de ces combats, Monsieur Heuvrard, vous êtes décoré à 18 ans de la croix de guerre.

Dans le cadre de votre contrat avec l'Armée Française, vous partez ensuite en Indochine et vous avez été aussitôt engagé dans les combats de Cochinchine. Vous avez participé à plusieurs débarquements et notamment à celui d'Haiphong le 6 mars 1946.

Le 12 décembre 1946, votre unité de 350 hommes est encerclée à Nam-Din au Tonkin par 7000 à 8000 Viet-minh. Les combats au quotidien étaient d'une rare violence, allant parfois jusqu'au corps à corps.

Les combats ont duré 82 jours jusqu'au 12 mars 1947.

Vous n'aviez qu'une poignée de riz par jour pour vous nourrir.

A l'issue de cette terrible bataille, 80 soldats français ont été enterrés à Nam-Dinh. Je me rappelle ce que vous m'avez raconté la semaine dernière :

« Les combats ne cessaient pas et nous n'avions plus de cartouches. Il n'en restait plus qu'une douzaine, donc demain nous serons tués, nous ne pourrons plus nous défendre. » Ce jour-là Monsieur Heuvrard vous aviez une étoile avec vous car par bonheur un camion de l'Armée Française a réussi à vous larguer à toute vitesse une caisse de munitions, ce qui vous a permis de tenir.

C'est après cette terrible période, à son retour d'Indochine que Gilbert Heuvrard épouse Francette Lomont. De cette union va naître une famille nombreuse, dont vous êtes très fier, soit 6 enfants mariés, 12 petits enfants et 2 arrières petits enfants.

Monsieur Heuvrard, vous avez fait l'objet de 3 citations.

- Vous êtes titulaire de la médaille militaire, titulaire de la médaille coloniale et enfin de la croix du combattant volontaire.
- Vous êtes également titulaire de plusieurs médailles commémorative 1939 / 1945 et médaille d'AFN. Vous êtes promu Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1975 et fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1983.

Aujourd'hui, Gilbert Heuvrard, c'est avec fierté que je vais au nom de la nation, au nom de la République et surtout au nom du Peuple Français vous remettre ce diplôme d'honneur du combattant.

Avec tous mes concitoyens, Ciéloises et Ciélois, toute la jeunesse, nous vous souhaitons une excellente santé pour vivre au milieu de votre grande famille de beaux jours pour conserver cette mémoire.

Merci Monsieur Heuvrard pour cette bravoure et ce grand courage. »

## LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE



Toute la population de CIEL sera recensée  
entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011  
par M<sup>me</sup> Allibert Sandrine et M<sup>me</sup> BURDY Virginie



*Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.*

**En 2011, CIEL est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants** font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné.**

**Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011.** Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis sous enveloppe à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 19 février 2011.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

**Toutes vos réponses sont confidentielles.** Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- **Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03 85 91 55 94.**
- **Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**
- **Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

# **URBANISME : REFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

Depuis octobre 2007, la réforme du permis de construire a modifié certains aspects de la réglementation :

- Des délais d'instruction garantis : 2 mois pour un permis de construire ou 1 mois pour une déclaration préalable ; si le délai doit être plus long il est notifié obligatoirement dans le premier mois du dépôt de permis (prolongation d'un mois si le bâtiment se trouve dans un périmètre de 500 m autour de l'église.)
- Gestion des pièces manquantes du dossier plus claire et plus simple
- Renseignements et téléchargement des imprimés sur le site internet du ministère : [www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr](http://www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr)

## **Quel imprimé faut-il utiliser ?**

**Imprimé permis de construire** : (à donner à la mairie en 3 exemplaires)

- Pour construire une maison d'habitation.
- Pour toute construction de plus de 20 m<sup>2</sup> : garage, véranda, etc...
- Rehaussement du mur de la maison pour ajouter une fenêtre au toit.
- Piscine avec couverture modulable d'une hauteur de plus de 1.80 m au dessus du niveau de l'eau
- Installation d'une éolienne de plus de 12 m de haut.
- Installation d'un châssis ou d'une serre de plus de 4 m de haut.
- Pour tous travaux entraînant un changement d'affectation.

**Imprime déclaration préalable** : (à donner à la mairie en 2 exemplaires)

- Pour toute construction comprise entre 2 et 20 m<sup>2</sup> (garage, véranda etc...)
- Travaux sur une construction existante en créant une ouverture dans le mur
- Mur de clôture de plus de 2 m.
- Pose de fenêtre de toit ou lucarne
- Rehaussement d'une partie de la charpente pour mettre une fenêtre.
- Piscine fixe de plus de 10 m<sup>2</sup> et moins de 100 m<sup>2</sup>
- Piscine gonflable de plus de 10 m<sup>2</sup> installée plus de 3 mois
- Installation de panneaux solaires
- Installation de châssis et serres de plus de 1.80 m de hauteur et inférieur à 4 m et créant une surface égale ou inférieur à 2000 m<sup>2</sup> au sol.

Un exemplaire supplémentaire de ces documents est demandé par l'architecte des bâtiments de France si le bâtiment est situé dans le périmètre de 500 m autour de l'église.

Pour toute construction supérieure à 170 m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire.

**Les infractions aux règles sur les permis de construire sont constatées par tout officier (agent de l'état ou le maire), qui établit un procès verbal ; l'interruption des travaux peut alors être ordonnée**

**Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **CHANGEMENT À LA BOULANGERIE PATISSERIE**

Depuis fin juin 2010, nous avons le plaisir d'accueillir HERALD et TANI en remplacement de Virginie et François BURDY.

La boulangerie est ouverte du mardi au samedi de **6H30 à 19H00** et le dimanche matin de **6H30 à 12H30**.

Le magasin est fermé le **LUNDI**.

Vous y trouverez différents pains notamment pains aux céréales, bûcheronnettes etc..., et des viennoiseries pur beurre.



### **L'ÉCOLE**

Coup de chapeau à Madame Allibert qui, grâce à son talent, a enjolivé les baies vitrées du restaurant scolaire. Remerciements pour avoir œuvré en faveur des enfants.



	<b>Classe de PS-MS</b>	<b>Classe de GS-CP</b>	<b>Classe de CE1-CE2</b>	<b>Classe de CM1-M2</b>
PS	<b>8</b>			
MS	<b>14</b>			
GS		<b>12</b>		
CP		<b>10</b>		
CE1			<b>10</b>	
CE2			<b>13</b>	
CM1				<b>13</b>
CM2				<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>25</b>

**EFFECTIFS : RENTREE SCOLAIRE 2010 : 92 ELEVES**

## **PAROISSE ST JEAN BAPTISTE DES TROIS RIVIERES**

Information de l'Equipe Funérailles : pour les obsèques célébrées sur la Paroisse Saint Jean Baptiste des 3 Rivières (secteur de Verdun sur le Doubs), nous vous faisons part de la nouvelle organisation.

Désormais, une personne sera chargée de prendre les appels et d'organiser les cérémonies.

Merci de la contacter sur le **portable n° 06 43 52 80 33**.

## **COLLECTE DE BOUCHONS PLASTIQUES ET LIEGES**

Toutes les personnes qui possèdent des bouchons en plastique ou en liège peuvent s'adresser à **Robert LETOURNEAUX** 5 rue de la Bretonnière à CIEL (tél **06 31 84 01 81**) qui organise une collecte.

## **REEMPLACEMENT DE COMPTEURS GAZ**

GrDF effectue une opération de remplacement de compteurs gaz qui ont plus de 20 ans.

GrDF prendra contact avec le client par téléphone ou par courrier car toute opération sur les compteurs gaz doit être effectuée en présence de l'abonné.

## **COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE MINUIT À 5H DU MATIN**

Afin d'améliorer notre environnement, et comme nous vous en avons parlé dans les précédents bulletins, la décision a été prise de couper l'éclairage public dans les rues de minuit à 5h00 du matin.

Seul le clocher de l'église reste éclairé.

## **ÉTAT CIVIL DE CIEL POUR L'ANNÉE 2010**

17 naissances

3 mariages

5 parrainages civils

et 4 décès



# CONSIGNES ET INFORMATIONS DU SIRTOM

## « PREVENTION »

2011 sera le début de 5 années de prévention pour la réduction des déchets.

De septembre 2010 à septembre 2011 le SIRTOM réalisera un diagnostique de son territoire afin de connaître les différentes productions de déchets qu'il collecte sur son territoire.

Dans cette optique, nous souhaiterions collaborer, échanger avec des associations et des particuliers sensibles à la protection de l'environnement.

Fin 2011 le SIRTOM proposera des actions pour diminuer la production des déchets des communes, des entreprises, des associations et des particuliers.






Pour tout renseignement, si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez contacter le SIRTOM.

**ANNE PARIZOT, CHARGÉE MISSION PREVENTION**

**03 85 87 62 34 [a.parizot-sirtom@orange.fr](mailto:a.parizot-sirtom@orange.fr)**

**Connaissez-vous les quantités d'emballages que vous triez ??**

**Voici de façon ludique, une idée de l'évolution de nos performances en 6 ans**

	2003 (par habitant et par an)	2009 (par habitant et par an)
<b>Acier</b>	17 	32 
<b>Aluminium</b>	4 	7 
<b>Briques alimentaires</b>	21 	40 
<b>Cartonnettes</b>	9 	62 
<b>Bouteilles plastiques</b>	93 	108 
<b>Flacons plastiques</b>	27 	57 
<b>Papier</b>	187 	188 
<b>Verre</b>	105 	102 

**BRAVO, et n'oubliez pas : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas...**

## **INFOS ASSOCIATIONS : DON DU SANG**

« Le don de sang est un geste vital et nécessaire pour les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves et les besoins sont de plus en plus importants ».

Ce geste est simple, anonyme et généreux. Vous aussi vous pouvez vous engager et sauver des vies, ne serait ce qu'une ou deux fois par an. **l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Verdun et sa Région** et l'Etablissement Français du Sang seront heureux de vous accueillir!

Les prochaines collectes pour 2011 seront les suivantes :

**Samedi 08 janvier de 8H30 à 11H30 à VERDUN**

**Samedi 05 mars de 8H30 à 11H30 à VERDUN**

**Samedi 07 mai de 8H30 à 11H30 à VERDUN**

**Samedi 02 juillet de 8H30 à 11H30 à VERDUN**

**Samedi 03 septembre de 8H30 à 11H30 à GERGY**

**Samedi 05 novembre de 8H30 à 11H30 à VERDUN**

Donner son sang, pour la première fois ou revenir après un temps d'absence, c'est faire un petit effort et admettre de perdre un peu de son temps. Beaucoup de donateurs ayant des proches dans le besoin apportent souvent leur témoignage de motivation, en insistant sur le fait que les rôles peuvent être rapidement inversés...

Pour vous renseigner, éliminer les idées reçues, ou savoir comment se passe une collecte, N'hésitez pas, contactez :

**Michel JANNIN**

**03.85.49.15.77**

## INFOS DU COMITÉ DES FÊTES DE CIEL

Tout d'abord, nous avons le plaisir de vous informer de la naissance de triplées au sein de notre équipe, en effet **Céline et Arnaud** sont les heureux parents de **Jeanne, Lilou et Manon** qui sont nées le 12 octobre 2010, nous leur réitérons nos félicitations.

Ensuite, nous remercions tous ceux qui sont présents à nos fêtes, qui ainsi, collaborent à leur continuité, ainsi que les généreux donateurs, et l'équipe municipale qui nous soutient dans nos activités.

Cette année nous avons bénéficié de l'aide de quelques Cielois (es) pour l'organisation de la brocante et les promenades en calèche, et nous les remercions chaleureusement. Pour la sortie des écoles et adolescents, nous avons fait un voyage à la mer de sable (parc d'attractions) en région parisienne et nous avons offert une **place de cinéma** aux adolescents qui ne pouvaient y participer.

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre prochain **Loto de Noël** qui aura lieu le dimanche **19 décembre 2010**, avec une petite particularité, car tous les participants bénéficieront d'un **ticket de tombola gratuit** pour gagner 1 bouteille de champagne (5 tirages dans l'après midi). Venez nombreux !!!!!!!

N'oubliez pas notre **brocante** qui se tiendra le dimanche **29 Mai 2011**.

Notre équipe est très motivée pour continuer la pérennité du Comité, mais il est vrai que quelques fois nous manquons de « bras » aussi nous souhaitons nous agrandir, et serions heureux d'accueillir de nouveaux membres, ne serait-ce que quelques heures dans l'année.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Josette Khaled ☎ 06 32 92 91 94

La Présidente,  
Josette KHALED

---

Nous comptons sur vous pour nos prochaines festivités,



## **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CIEL**

*Comme vous le savez déjà, les membres du bureau de l'association des parents d'élèves ont changé cette année :*

- **Présidente** : Me THOMAS Muriel
- **Vice-présidente** : Me INSELIN Tania
- **Vice-présidente** : Mlle GOZZI Murielle
- **Secrétaire** : Me ROUX Laëtitia
- **Secrétaire adjointe** : Me BAILLARD Elodie
- **Secrétaire adjointe** : Me MORLAND Elodie
- **Trésorière** : Me BERNER Elodie
- **Trésorière adjointe** : Mlle LAUQUIN Claire
- **Trésorière adjointe** : Mlle DEGOT Isabelle
- **Vérificateur aux comptes** : Me ALLIBERT Sandrine

*Je tiens à rappeler l'importance des parents bénévoles sans lesquels, l'association ne fonctionnerait pas.*

*Il est important de préciser aussi que l'association des parents d'élèves fait partie intégrante du comité de foire de Ciel et donc en collaboration avec les autres associations de Ciel pour organiser les plus grosses manifestations (fête du cheval, lotto d'été, fête de Ciel) dont les bénéfices sont ensuite redistribués à chaque association.*

*Parents, je vous rappelle aussi, que cette année, un tableau avec nos dates de manifestations est disponible, à l'entrée de l'école, pour vous inscrire afin de venir nous aider et récolter des fonds pour **NOS ENFANTS** !!!*

### **Nos manifestations à venir pour 2011 :**

**Concours de cartes** : 19 mars 2011

**Fête du cheval** : 4 et 5 juin 2011

**Fête des écoles** : 24 juin 2011

**Loto d'été** : 3 juillet 2011

**Fête de Ciel** : 10 et 11 septembre 2011

**Soirée tartiflette** : 19 novembre 2011

**Bourse aux jouets** : 4 décembre 2011

**Arbre de Noël des enfants** : 15 décembre 2011

**S'investir pour NOS ENFANTS est essentiel et c'est là notre seul but !**

La présidente, Muriel THOMAS

Tél. : 06.48.75.34.64

## INFOS DE L'EVEIL CIELOIS

L'année 2010 se termine avec ses lotos, concours de cartes et manifestations diverses.

Chaque semaine, le jeudi nous avons un après-midi consacré à la détente avec jeux de société et de cartes.

### **Retour sur le voyage du 31 mai au 5 juin 2010 au Lac Majeur (Italie)**

Départ matinal de Ciel en direction de l'autoroute vers Bourg en Bresse - Nantua puis le tunnel du Mont Blanc et Novara. Après un déjeuner, direction le Lac de Garde et arrêt à San Zeo Di Montagna où nous nous installons.

Le lendemain : visite guidée de Sirmione, petit village de pêcheurs au sud du lac avec son château Scaligéra du 13<sup>ème</sup> siècle, ses églises Santa Maria Maggiore et San Pietro in Mavino et ensuite balade en bateau de la presqu'île de Sirmione.

3<sup>ème</sup> jour : direction Bergamo, Lecco pour rejoindre le Lac de Côme pour le traverser en direction de Bellagio. L'après-midi nous prenons le ferry pour Cadenabbia et visite de la villa Carlotta à Tremezzo avec ses jardins somptueux qui nous accueillent avec ses forêts de fleurs. Continuation vers le Lac Majeur et nous nous installons à Verbania.

Le lendemain, 4<sup>ème</sup> jour, fut consacré à la découverte des 3 Îles Borromées en bateau. Ces îles occupent le centre du Lac Majeur, le plus célèbre des lacs préalpins d'Italie - L'île Isola Bella avec son somptueux palais et ses plantes rares- L'île des pêcheurs très pittoresque.

Le 5<sup>ème</sup> jour : départ pour le Lac d'Orta, véritable petit joyau dans un écrin de verdure. Visite en petit train de la ville d'Orta. Puis promenade en bateau d'Orta à San Giulio et sa magnifique basilique. L'après-midi, direction Pallanza, renommée pour la Villa Taranto ; ses splendides jardins abritent une collection exceptionnelle de plantes rares.

Le 6<sup>ème</sup> jour, après une matinée libre, c'est le retour en France par le tunnel du Simplon, la Suisse avec Sion et enfin Nantua et Ciel.

Beaucoup de souvenirs dans la tête avec un temps superbe tout au long de ce voyage. L'an prochain nous partirons pour une nouvelle destination, vraisemblablement la Côte D'Azur et son arrière pays...

**Venez nous rejoindre.....**



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2011

<u>JANVIER</u>	08	CONCOURS DE CARTES - L'Eveil Ciélois
<u>FEVRIER</u>	05 26	CONCOURS DE CARTES - La Diane Ciéloise CONCOURS DE CARTES - Le Comité des Fêtes
<u>MARS</u>	06 12 19 27	LOTO - La Diane Ciéloise CONCOURS DE CARTES - L'Eveil Ciélois CONCOURS DE CARTES - Les Parents d'Elèves LOTO - Le Comité des Fêtes
<u>AVRIL</u>	09	CONCOURS DE CARTES - La Diane Ciéloise
<u>MAI</u>	01 07 08 20 29	REPAS DES ANCIENS - Le Comité des Fêtes CONCOURS DE CARTES - L'Eveil Ciélois LOTO - L'Eveil Ciélois SOIREE THEATRE - «Jeux de scène» par Jocelyne Durand et Catherine Sarre Exposition de bijoux et mosaïques de M. N. Bonnot Exposition de peintures de Jocelyne Durand VIDE GRENIERS - Le Comité des Fêtes
<u>JUIN</u>	04-05 19 24	FETE DU CHEVAL - Les Cavaliers de Ciel et le Comité de Foire VOYAGE DES ECOLES - Le Comité des Fêtes FETE DES ECOLES - Les Parents d'Elèves
<u>JUILLET</u>	03	GRAND LOTO D'ETE - Le Comité de Foire
<u>SEPTEMBRE</u>	10-11 17	FÊTE DE CIEL - L'Oiseau Chalonnais et le Comité de Foire CONCOURS DE CARTES - L'Eveil Ciélois
<u>OCTOBRE</u>	08 29	CONCOURS DE CARTES - Le Comité des Fêtes CONCOURS DE CARTES - L'Eveil Ciélois
<u>NOVEMBRE</u>	13 19 26-27	LOTO - La Diane Ciéloise TARTIFLETTE - Les Parents d'Elèves SALON AVICOLE - Association Beaune Ciel
<u>DECEMBRE</u>	04 04 18	BOURSE AUX JOUETS - Les Parents d'Elèves MARCHE DE NOEL - Le Comité des Fêtes LOTO - Le Comité des Fêtes

# INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS RIVIERES

## CENTRE DE LOISIRS

Cette année, **le centre de loisirs** a fonctionné du 5 juillet au 30 juillet 2010, soit quatre semaines, sous la direction de Patricia Broux.

Avec en moyenne de 40 à 70 enfants par semaine, l'équipe d'animation a su donner du plaisir à chaque enfant.

Cette année, des enfants de 15 communes de la Communauté de Communes ont été accueillis par le Centre de Loisirs.

Onze animateurs ont assuré les activités proposées aux enfants : travaux manuels divers, jeux collectifs et grands jeux... sans oublier l'encadrement de « nuit sous tentes ». Quelques sorties et animations de prévues également pour nos chers bambins : S1 : Journée découverte à la ferme pédagogique « La Becquée » à l'Abergement St Colombe. S2 : Visite du musée du canal à Ecuisses et ballade en bateau. S3 : Spectacles de rues à Chalon sur Saône. S4 : Parc de l'Auxois.

Des interventions extérieures ont été également mises en place : Ski nautique, rollers, piscines, nuits sous tente, activités manuelles, atelier marionnettes avec la compagnie oualothé, tennis avec le tennis club de Gergy, pêche avec Monsieur Guillaumin, guide de pêche, badminton avec l'association Sport Nature 71 de Bragny, musique...

De plus, quand le temps le permettait, les enfants ont profité de la piscine.

La fête de fin de centre s'est déroulée le mercredi 28 juillet 2010 en fin d'après-midi. Beaucoup de parents pour cette rencontre. Une occasion pour ces derniers d'échanger avec les animateurs qui se sont occupés de leurs enfants durant ces dernières semaines.

Ce spectacle, monté en une seule journée, fut, une fois de plus, très apprécié et ponctué par un pot de l'amitié.

Les « **journées ados** » pour les 12-16 ans, mises en place pour la Cinquième année consécutive, ont fort bien fonctionné.

Sur les 15 sorties programmées, 31 (de Allerey sur Saône, Bragny sur Saône, Ciel, Charnay les Chalon, Longepierre, Navilly , Pontoux, Sermesse, Verdun sur le Doubs, Verjux) se sont inscrits à une ou plusieurs activités.

Les sorties proposées les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en journée ou demi-journée ont été les suivantes : Aquaparc Isis à Dôle (2 sorties), Parc des Combes au Creusot (1 sortie), Laser Game à Chalon (3 sorties), **NOUVEAUTE : Centre Sportif à Montagney** (2 jours + 1 nuit - 1 sortie), Karting à Champforgeuil (2 sorties), Bowling à Chalon (2 sorties), Acroparc à Givry (1 sortie).

Sept ados maximum par sortie (utilisation du minibus du centre) avec Walter GAUDILLAT comme conducteur et Marine ROCHARD comme animatrice.

Tous ces jeunes ont bien apprécié les sorties qui leur ont été proposées.

18 enfants de la Commune de CIEL ont fréquenté le Centre de Loisirs au mois de juillet et 14 ados ont participé aux « journées ados ».

## **COURS DE LANGUES**

Les **cours de langues** ont recommencé cette année le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Ils ont lieu tous les vendredis.

- De 17 h00 à 18 h00 : anglais débutant
- De 18 h00 à 19 h00 : conversation anglaise
- De 19 h00 à 20 h00 : anglais moyen

Des **cours d'allemand** ont également lieu pour la première fois cette année le vendredi de 10 h00 à 11 h00 pour des cours de débutant à moyen.

## **ECOLE DE MUSIQUE**

Les **cours de musique** ont repris à la rentrée avec presque une centaine de jeunes. Eveil musical, flûte traversière, clarinette, accordéon, saxophone, guitare, batterie, synthétiseur, piano, trombone, cornet à piston, violon sont les disciplines enseignées.



# BASKET VERDUNOIS

Le club féminin de l'AS VERDUN BASKET regroupe 75 licenciés répartis en 5 catégories (poussines, benjamines, minimes, cadettes et séniors).

Cette année, une section de baby basket s'adressant aux plus jeunes a vu le jour afin de répondre aux nombreuses sollicitations et ainsi assurer le futur et la pérennisation du club.

Toutes ces équipes sont encadrées et entraînées par des bénévoles ne comptant pas leur temps afin de promouvoir ce sport dans un esprit de convivialité sans oublier les diverses compétitions point d'orgue des entraînements dispensés.

Ces entraînements se déroulent au gymnase du collège le mercredis après-midi ainsi que le vendredi après l'école, les compétitions pour leur part ont lieu le week-end samedi après-midi ou dimanche matin suivant les catégories.

Pour plus de renseignements, inscriptions, horaires, compétitions, les membres du bureau ainsi que les différents entraîneurs se tiennent à votre disposition.

## Membres du bureau

<b>Lucie BACHELET</b>	<b>06.17.95.20.59</b>
<b>Denis VIOLOT</b>	<b>06.19.11.72.53</b>
<b>Patrice JIMENNEZ</b>	<b>03.85.91.51.90</b>
<b>Philippe GUYON</b>	<b>06.86.57.80.71</b>

# FOOTBALL CLUB VERDUNOIS



*Le football, c'est magique ! La saison 2010/2011 c'est reparti !*

Un jeu facile, un ballon rond, un bout de gazon, des règles simples, des copains et on se marre bien. Le football CLUB VERDUNOIS permet aux jeunes et aux moins jeunes, filles et garçons, de pratiquer leur sport favori avec un accueil, un encadrement et des installations de qualité.

Initiation et découverte pour les filles et les garçons, à partir de 4 ans, sans équipement particulier, tous les mercredis après-midi, de 15H00 à 19H00, sauf pendant les vacances scolaires, au stade municipal de VERDUN SUR LE DOUBS.

## Renseignements et inscriptions pour la saison 2010/2011 :

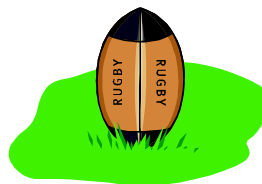
Tous les mercredis après-midi de 15H00 à 19H00 au stade municipal, sauf pendant les vacances scolaires, et par téléphone au 03.85.91.92.23.

L'adhésion comprend la licence, l'équipement (maillot, short et chaussettes aux couleurs du club), et le goûter après chaque entraînement se terminant à 17H00 et chaque compétition est de 40.00 euros de 4 à 18 ans inclus et de 65.00 euros pour les seniors et vétérans.

Les arbitres, candidats arbitres des 13 ans, éducateurs et autres dirigeants sont les bienvenus.

**Jean HAZOTTE**

**Président du Football Club Verdunois**



Le VRAC (Verdun Rugby Athlétique Club) est un jeune club trentenaire qui a beaucoup évolué ces dernières années. Il dispose aujourd'hui de 65 seniors (plus de 19 ans) repartis en deux équipes jouant dans un championnat régional ainsi que 70 enfants de 5 ans ½ à 17 ans.

Notre club ouvre ses portes aux enfants de plus de 5 ans ½ et ceux qui tomberont amoureux du rugby pourront continuer jusqu'à atteindre la catégorie seniors.

Vous pouvez venir essayer, les premières séances sont gratuites et après chaque entraînement les enfants ont droit à leur petite troisième mi-temps car le goûter est offert.

De 5 ans ½ à 11 ans tous les mercredis de 14h30 à 16h30

De 13 à 15 ans tous les mercredis de 16h00 à 19h00

De 11 à 13 ans le mardi de 17h30 à 19h00 sachant que notre salle de réception est ouverte à partir de 16h30 afin d'accueillir les jeunes à la sortie du collège ou un goûter est offert avant le début de l'entraînement.

Si vous ou votre enfant avez envie de rejoindre le VRAC, que ce soit pour s'amuser entre copains, faire du sport ou découvrir les joies de la compétition, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour pouvoir faire fonctionner convenablement notre club nous sommes toujours à la recherche de bénévoles femmes ou hommes, motivés pour nous rejoindre.

En espérant vous rencontrer prochainement, l'ensemble des membres du VRAC vous souhaite une agréable fin d'année.

**Contact : Crapoix Baptiste tel 06.12.99.90.77 ou [baptiste.crapoix@orange.fr](mailto:baptiste.crapoix@orange.fr)**



**INFORMATIONS**  
**PRATIQUES**  
**RAPPELS**

**CARTE NATIONALE**  
**D'IDENTITE**

Se présenter à la Mairie muni de :

- Extrait acte de Naissance  
(à demander à la Mairie de Naissance)  
ou livret de famille des parents
- 2 photos identiques, récentes en noir et blanc ou couleur
- Justificatif de domicile (facture)
- Livret de famille
- Ancienne carte ou déclaration vol
- Timbre de 25 € si la carte d'identité ne peut être présentée

**PASSEPORT BIOMETRIQUE**

Le nouveau passeport intègre un composant électronique contenant en plus de la photographie numérisée deux empreintes digitales. Cette haute technicité nécessite l'implantation d'une station d'enregistrement de données ; pour le canton, **la demande devra être faite à la Mairie de VERDUN S/LE DOUBS (prendre rendez-vous)**

- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance
- 2 photographies d'identité
- Justificatif de domicile récent
- Ancien passeport
- Timbre de 86 € pour un adulte ou 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans et 17 € pour une personne mineure de – de 15 ans.
- Il est possible également d'utiliser la fonction photographie de la station en payant 3 € de plus en timbre fiscal.

**ADMR**

Bureau à VERDUN, 28 rue de la république. Tél : 03.85.91.85.53  
Permanences : Mardi de 14h à 17h  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi 14h00 à 18h00  
Correspondante : Janine BOULIGAUD  
A Ciel 03.85.91.55.03

**MUTUALITE FRANCAISE**

Le bureau de la mutualité française à VERDUN 16 place de la République (Tél 03.85.91.97.01) est ouvert : mardi matin, jeudi matin et vendredi matin de 8h30 à 11h30.

**M.S.A.**

L'agence locale du chalonnais de la M.S.A. est située au **2 Rue ferrée à CRISSEY 71530.**

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Téléphone 03.85.42.92.93

**LISTES ELECTORALES**

Les personnes intéressées doivent se présenter à la Mairie au plus tard le **30 décembre 2010**, munies d'une pièce d'identité, pour pouvoir voter l'année suivante.

**FERMETURE SECRETARIAT**  
**MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera fermé :

**Les 24 et 31 DECEMBRE 2010**



## **RENSEIGNEMENTS UTILES**

### **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Jours et heures d'ouverture :

Lundi et Vendredi de 9H à 12H

Mercredi de 15H à 19H

Jeudi de 15H à 18H

Téléphone : 03.85.91.55.94

Fax : 03.85.91.09.50

Internet : Adresse de messagerie  
mairie.ciel@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie-ciel.fr>

### **TRESORERIE DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS**

Jours et heures d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H  
et de 13H à 16H.

Téléphone : 03.85.91.52.37

### **LOCATION MAISON D'ACCUEIL**

#### **Habitants**

Petite salle 100 €

Grande salle 150 €

#### **Extérieur commune**

Petite salle 200 €

Grande salle 250 €

Gaz et électricité en plus suivant relevé  
de compteur :

Gaz 0.40 €/m<sup>3</sup>

Electricité 0.20 €/Kw

Vaisselle cassée (verre, tasse, couvert,  
cendrier) 2 €

Vaisselle cassée (assiette) 3.50 €

Vaisselle non rendue (pot,..) 20 €

- Location pour vin d'honneur, réunion

Habitants 50 €

Extérieur commune 80 €

- Forfait ménage 80 €

- Chèque de réservation 100 €

- Chèque de caution/dégradations 305 €

- Associations intercommunales :  
assimilées habitants.

## **LOCATION SALLE DU COMITE DES FÊTES (étage Mairie)**

Tarif Habitants commune 80 €

Personnes Hors commune 140 €

+ électricité 0.16 €/kw

Responsable :

KHALED Josette Tél : 06.32.92.91.94

### **LOCATION HALLE**

#### **Habitants**

Sans vaisselle 90 €

Avec vaisselle 110 €

Vin d'honneur 50 €

#### **Extérieur commune**

Sans vaisselle 110 €

Avec vaisselle 150 €

Vin d'honneur 80 €

Pour tous : électricité 0.20 € du kw

### **PERMANENCES CONSEILLER**

#### **GENERAL M. Jean-Paul DICONNE**

Sur rendez-vous Samedi de 10H à 12H

Mairie d'ALLEREY-SUR-SAONE

Tél : 03.85.91.50.47

[mairie.allereysursaone@wanadoo.fr](mailto:mairie.allereysursaone@wanadoo.fr)

### **DECHETTERIES**

#### **Pontoux (06.16.33.80.38)**

##### **Du 15 avril au 14 octobre**

Lundi / Mercredi : 14H00 à 18H30

Samedi 9H-12H30 – 14H-18H30

##### **Du 15 octobre au 14 avril**

Lundi / Mercredi : 14H30 à 17H00

Samedi 9H-12H30 – 14H30-17H

#### **Allerey s/Saône (06.16.33.79.94)**

##### **Du 15 avril au 14 octobre**

Lundi/ Mardi / Jeudi : 14H – 18H30

Mercredi 9H – 12H et 14H – 18H30

Samedi 9H-12H30 et 14H-18H30

##### **Du 15 octobre au 14 avril**

Lundi : 14H30 à 17H00

Mardi / Jeudi : 14H – 17H

Mercredi 9H – 12H et 14H30 – 17H

Samedi 9H-12H30 et 14H30-17H



**http : www.mairie-ciel.fr**

**nouveau site internet de la mairie de Ciel  
pour tous les renseignements  
concernant la municipalité :**

- **mairie**
- **école**
- **associations**
- **activités diverses**
- **téléformulaire...**